



UNIPAAR

SOMMAIRE

Page 1 : Edito du Président

Page 2 : Actu sociale

→ Revalorisation des minimas de salaire CCNS au 1^{er} janvier

→ La reconduction du dispositif « Emplois francs » pour l'année 2022

→ Message de remboursement de l'Assurance maladie : attention aux arnaques !

Page 3 : Le point sur ...

→ Le 1^{er} Forum formation de l'UNIPAAR

A COTE DU JANVIER 2022 TERRAIN



ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Je tiens tout d'abord, puisque je suis encore dans les temps, à vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Je vous souhaite bien entendu la santé et de vous épanouir tant sur le plan personnel que professionnel.

Pour bien commencer l'année, nous avons continué notre tournée des structures rugby. Je remercie le FC Grenoble Rugby, la Ligue AURA, l'ASM Clermont-Auvergne, le CA Brive Corrèze Limousin, la Section Paloise Béarn Pyrénées ainsi que les clubs de Nationale et les Ligues Bretagne, Normandie, Hauts de France, Grand Est, Bourgogne-Franche Comté, Centre Val de Loire et Pays de la Loire pour le temps et l'accueil qu'ils nous ont accordé tant en présentiel qu'en visioconférence.

Vous avez certainement vu passer cette actualité, notre 1^{er} Forum formation aura lieu le 14 & 15 mars prochain à Toulouse.

C'était une vraie volonté de notre part, de vous proposer ces Forums, afin de vous accompagner dans votre développement personnel et professionnel. Volonté qui a été enrichie grâce à la demande de nos adhérents, au vu des réponses à notre étude sur l'Emploi dans le rugby, où plus de 65% des répondants indiquaient vouloir continuer à se former et notamment sur la thématique du développement personnel.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le jeudi 27 janvier, ne tardez pas pour vous inscrire le nombre de places est limité ! Je vous rappelle que ces formations sont de grandes qualités, et entièrement prises en charges par UNIPAAR.

Notre avenir sera à vos côtés, parce nous croyons en la force du collectif.

Amitiés sportifs,

Jean-Charles CISTACQ

RESTEZ AU CONTACT



www.unipaar.fr



47/49 av Simon Bolivar
75019 Paris



07 86 58 66 29



contact@unipaar.fr



Les matchs
se préparent
également à
côté du terrain

Revalorisation des minimas de salaires CCNS au 1^{er} janvier 2022

Dans le numéro d'A côté du terrain du mois dernier, nous vous annonçons que des négociations sur une revalorisation des minimas de salaire avaient lieu dans la branche Sport. Ces dernières ont abouti à de nouveaux minimas pour les salariés des groupes 1, 2 et 3. Ils sont **applicables à compté du 1^{er} janvier 2022**.

Ainsi, le **Salaire Minimum Conventionnel (SMC)** a été augmenté de **1,5%** pour se fixer à 1.491,28 € brut mensuel et le **coefficient multiplicateur** a également été revu à la hausse pour les groupes 1, 2 et 3 et les sportifs professionnels soumis au chapitre 12 de la CCNS.

Ainsi :

- Pour le **Groupe 1**, le coefficient est porté à **7,75%** (6% précédemment), fixant le SMC G1 à **1.606,85 € brut mensuel** ;
- Pour le **Groupe 2**, le coefficient est porté à **10,75%** (9% précédemment), fixant le SMC G2 à **1.651,59 € brut mensuel** ;
- Pour le **Groupe 3**, le coefficient est porté à **18,25%** (18% précédemment), fixant le SMC G3 à **1.763,44 € brut mensuel**.

La reconduction du dispositif « Emplois francs » pour l'année 2022

Le dispositif « Emplois francs » initialement mis en place à titre expérimental puis généralisé par le décret du 26 décembre 2019, devait prendre fin le 31 décembre 2021. Il sera finalement **reconduit en l'état** en 2022.

Pour rappel, les emplois francs sont un dispositif d'aide à l'embauche pour les personnes qui résident dans les **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**. L'aide est versée à tout employeur privé qui recrute un demandeur d'emploi ou un jeune suivi par une mission locale résidant dans un QPV, dans le cadre d'un CDI ou d'un CDD d'au moins six mois.

Message de remboursement de l'Assurance maladie : attention aux arnaques !

Nous vous mettions déjà en garde dans notre Newsletter d'octobre dernier à propos des arnaques aux Comptes Personnels de Formation (CPF). Aujourd'hui se développe une nouvelle campagne d'escroquerie concernant l'Assurance maladie.

Cette dernière campagne d'escroquerie vous annonce que vous allez recevoir un remboursement important de la part de l'Assurance maladie après avoir complété un formulaire de remboursement. Soyez vigilant et ne tombez pas dans le piège, c'est une tentative de « *phishing* » ou d'hameçonnage.

Ce type de fraude est aujourd'hui courant et vise à obtenir des informations personnelles et confidentielles, ou à vous escroquer de l'argent.

Nous vous invitons donc à faire preuve d'une grande vigilance.



Le point sur... le PREMIER Forum formation destiné aux administratifs et assimilés du rugby

Depuis déjà de nombreux mois, toute l'équipe de l'UNIPAAR est mobilisée pour organiser ce qui s'apparente à **un évènement majeur** pour les salariés administratifs et assimilés du rugby français dont vous faites partis.

Le 14 & 15 mars prochain, l'UNIPAAR organise le 1^{er} Forum formation, destiné à **ses adhérents uniquement**, à Toulouse dans les locaux du Stade Toulousain.

3 formations vous sont proposées :

- **Anticiper et maîtriser les conflits** par **Jacques Arnol-Stefan**, coach et formateur, spécialisé dans la science des conflits (12 places disponibles) ;
- **Ecoute active** par **Corinne Lefèvre**, consultante, coach et formatrice, spécialisée dans le management et la communication interpersonnelle (12 places disponibles) ;
- **Communiquer, coopérer, manager efficacement**, par **Stéphane Gilbert**, spécialiste en management. Cette formation est plutôt à destination des responsables de pôle (10 places disponibles).

Les inscriptions sont ouvertes depuis jeudi 27 janvier, nous vous invitons à vous y **inscrire rapidement à l'aide du lien suivant** : <https://forms.gle/a5BMegzL6ZzrnLFJ6>
(Pour tout problème à ce sujet, n'hésitez pas contacter Alex GERBAUD notre Responsable)

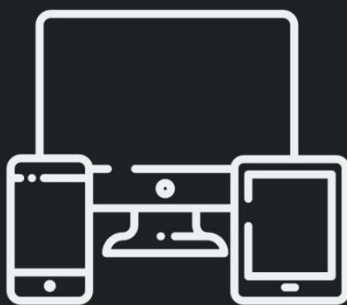
L'inscription à l'une des trois formations proposées ne sera effective **QUE** si vous êtes **adhérent à jour de cotisation** de notre Mouvement.

Attention, les places sont limitées. Les inscriptions seront clôturées le 21 février.

Pour précision, la **nuite d'hôtel avec petit déjeuner**, les **deux déjeuners** et le **diner** du lundi soir **sont pris en charge** par l'UNIPAAR dans le cadre de l'organisation d'une action collective de formation. Les **frais de déplacements**, seront aussi remboursés par l'UNIPAAR, sur justificatifs*. Nous préciserons les modalités aux personnes inscrites ultérieurement.

* Dans la limite de 45 centimes du kilomètre, ou du tarif du billet train ou avion si le prix est inférieur.





COMMENT ADHÉRER ?

Rendez-vous sur notre site unipaar.fr
pour une adhésion 100 % en ligne



☎ 07 86 58 66 29

✉ contact@unipaar.fr

📍 47/49 avenue Simon Bolivar
75019 Paris

🌐 unipaar.fr



Notre partenaire

